

Tableau N° 31 : Extrait d'une facture comportant des dépenses incombant aux prestataires

DESIGNATION	QTE	PRIX U. (F CFA)	MONTANT (F CFA)	
			PARTIEL	TOTAL
Mise à disposition du camion chargeur	01	150.000	150.000	
Mise à disposition des camions bennes	04	60.000	240.000	
Fourniture du carburant pour les camions et chargeur	600 L	500	300.000	
Enlèvement des ordures par le chargeur pendant deux jours	02	375.000	750.000	
Enlèvement et dépôt des ordures par les camions bennes jusqu'à la décharge finale pendant deux jours	08	176.000	1.408.000	
Divers et fournitures du lait aux ouvriers	Ensemble	FF	34.500	
T. HT				2.882.500
T.TVA 18%				518.850
T.TTC				3.401.350

Source : Pièces justificatives dans le compte de gestion du trésorier

L'ordonnateur devait-il accepter que la Préfecture paye les frais de mise à disposition de l'entrepreneur, du camion chargeur, des camions bennes, de fourniture de carburant, de fourniture à ses ouvriers en plus des frais de travaux de chargement et de déchargement des ordures.

L'analyse du coût des éléments facturés montrent qu'un voyage d'enlèvement d'ordures ménagères revient à 425169 F CFA alors que sur plusieurs factures d'autres prestataires, le